

N° D'ORDRE : 2021-50

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers**En exercice : 29**Présents : 21**Pouvoirs : 08**Excusé : 00**Absents : 00**Qui ont pris part**à la délibération : 28**Date de convocation : 2 Avril 2021*SEANCE DU 9 AVRIL 2021

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire (n'a pas pris part au vote) – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel – Mme DEFAUX Catherine – M. TOULOUSE Christian – Mme VIENOT Véronique – Mme DEMIERRE Colette – M. VINCENT Romain – M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie – M. QUENET Xavier – Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie – M. FONTANA Alain – M. CAILLEAUX Rémi – M. FRANCESCHINI Damien – M. CLAVE Denis – M. LE PEN Jean-Ronan – M. CALMET Pierre.

Pouvoirs : M. BLANC Romain pouvoir à Mme Annie ESPOSITO – M. LABASTIE Eric pouvoir à M. MARIN Michel – Mme ARGENTO Katia pouvoir à Mme DEFAUX Catherine – Mme ASNARD Marjorie pouvoir à M. TOULOUSE Christian – Mme RASTOUIL Angélique pouvoir à Mme VIENOT Véronique – Mme SAUQUET Adeline pouvoir à Mme DEMIERRE Colette – M. DEZERAUD Philippe pouvoir à M. CLAVE Denis – Mme MONTAGNY Nolwenn pouvoir à M. CALMET Pierre.

Secrétaire de séance : M. FRANCESCHINI Damien (à l'unanimité).

L'an deux mille vingt et un, le neuf avril à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de la ville de SAINT-MANDRIER SUR MER a été assemblé dans le réfectoire de l'ancien restaurant scolaire, Rue Anatole France, sous la présidence de Mme Annie ESPOSITO, 1^{ère} Adjointe.

3 - COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Le Compte Administratif 2020 du budget principal de la Commune s'établit comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>Recettes ou excédents</i>	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>Recettes ou excédents</i>
Opérations de l'exercice	6 677 756,39 €	7 040 136,03 €	1 988 219,06 €	1 189 930,79 €	8 665 975,45 €	8 230 066,82 €
Résultat 2020		362 379,64 €	798 288,27 €		435 908,63 €	
Résultat antérieur reporté		2 980 287,13 €		1 033,42 €		2 981 320,55 €
Résultat de clôture 2020		3 342 666,77 €	797 254,85 €			2 545 411,92 €
Restes à réaliser INV			722 602,60 €	320 545,00 €	402 057,60 €	
Résultat 2020		3 342 666,77 €	1 199 312,45 €			2 143 354,32 €

I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

L'excédent cumulé en fonctionnement est arrêté à **3 342 666,77 €**.

Cet excédent devra permettre de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement c'est-à-dire le solde d'exécution de **797 254,85 €** ajouté du solde des restes à réaliser (402 057,60 €) Le besoin de financement s'établit alors à **1 199 312,45 €**.

L'excédent de **2 143 354,32 €** sera repris au budget primitif 2021 en recette de fonctionnement sur le compte 002.

Il s'explique notamment par les éléments suivants :

1. Le virement à la section d'investissement inscrit au budget 2020 ne se réalise pas en comptabilité : 2 526 408,56 €
2. Une moindre consommation des crédits prévus sur le chapitre 011 – Charges à caractère général : - 167 100 €

L'écart entre le budget et le réalisé 2020 s'explique notamment par des économies réalisées sur les achats de fournitures des services administratifs, du service périscolaire et animation, l'absence d'organisation des manifestations sportives, festives ou culturelles du fait du contexte sanitaire, la réalisation partielle des enveloppes prévisionnelles prévues pour les fourrières animales et véhicules ainsi que celles pour les éventuels contentieux et honoraires.

3. Une moindre consommation de l'enveloppe relative aux charges de personnel de l'ordre de 140 772 €.
4. Une moindre consommation de l'enveloppe relative aux atténuations de charges du fait de la non rétroactivité de la clause de revoyure des charges transférées à la Métropole TPM (attribution de compensation en fonctionnement) : - 162 000 € ;
5. Une moindre consommation des charges exceptionnelles et notamment de l'enveloppe dédiée aux subventions exceptionnelles versées aux personnes de droit privé (- 28 000 €).

B – LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le compte administratif 2020 du budget communal met en évidence une hausse des recettes par rapport aux prévisions budgétaires.

Chapitre 013 : Atténuations de charges : + 50 000 € du fait notamment du remboursement par l'assurance statutaire de la commune des salaires des agents placés en arrêt à la suite d'un accident de service (deux agents) ;

Chapitre 70 - Produits des services : + 40 000 € liés notamment à l'octroi des concessions de cimetières et à la réouverture complète des écoles et activités périscolaires de Mai à Décembre 2020.

Chapitre 73 – Impôts et taxes : + 148 000 € du fait de la dynamique des droits de mutation malgré le contexte actuel, la perception des rôles supplémentaires. Notons que par rapport à 2019, la commune n'a pas perçu environ 11 000 € de recettes au titre de l'exonération des droits de place et de voirie pour soutenir les commerces locaux.

Chapitre 74 – Dotations et participations : + 16 000 € par rapport aux prévisions budgétaires du fait notamment de l’augmentation des subventions de la caisse d’allocations familiales au titre de la prestation pour les accueils de loisirs sans hébergement (périscolaire, mercredi et foyer des jeunes).

Chapitre 77 – Produits exceptionnels divers : + 13 000 € par rapport aux prévisions du fait de l’encaissement des condamnations liées à des contentieux ainsi que des remboursements de sinistres.

**PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF PAR CHAPITRE
SECTION DE FONCTIONNEMENT**

O11	Charges à caractère général	1 191 544, 10 €	O13	Atténuation de charges	90 660, 86 €
O12	Charges de personnel	3 760 277, 71 €	70	Produits	511 647, 38 €
O14	Atténuation de produits	803 371, 68 €	73	Impôts et taxes	4 998 799, 01 €
65	Autres ch. de gestion courante	489 643, 54 €	74	Dotations et participations	1 140 116, 16 €
656	Frais de fonct.des groupes d'élus	-	75	Autres produits	185 790, 95 €
66	Charges financières	26 024,12 €	76	Produits financiers	-
67	Charges exceptionnelles	11 498, 99 €	77	Produits exceptionnels	33 266, 51 €
68	Provisions semi-budgétaires	107 037,32 €	78	Reprise sur prov.semi-budg.	24 000 ,00 €
O22	Dépenses imprévues				
	Total opérations réelles	6 389 397, 46 €		Total opérations réelles	6 984 280, 87 €
O23	Virement à l'investissement	2 526 408,56 €			
O42	Transferts entre sections	288 358, 93 €	O42	Transferts entre sections	55 855, 16 €
	Total opérations d'ordre	288 358, 93 €		Total opérations d'ordre	55 855, 16 €
	Total dépenses fonctionnement	6 677 756, 39 €		Total fonctionnements	7 040 136,03 €
				recettes	

II – LA SECTION D’INVESTISSEMENT :

Le solde d’exécution 2020 est de **797 254,85 €**. En ajoutant le solde des restes à réaliser (402 057,60 €) le besoin de financement s’établit alors à **1 199 312,45 €**.

N° OPERATION	INTITULE	CA 2020	RAR DEPENSES	RAR RECETTES
20422	AIDES AUX FACADES	4 235,68 €		
0502	TERRAINS SPORTIFS (Stades Lanérière et Bordréro	12 611,12 €		
0602	MISE EN SECURITE	54 663,23 €	2 831,06 €	
0607	VIDEO PROTECTION	29 226,94 €	245 736,48 €	- €
0702	ERMITAGE	2 739,60 €		
0806	CIMETIERE	520 517,14 €		210 706,00 €
2011-01	CUISINE CENTRALE - MATERIELS RESTAURANT SCOL	4 952,28 €		
2011-02	ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX	21 753,02 €		
2011-03	ACQUISITIONS IMMOBILIERES	- €		
2014-01	ILLUMINATIONS	692,72 €	37 081,00 €	
2016-01	FORTS	3 000,00 €		
53	DIVERS TRAVAUX BATIMENTS	547 578,79 €	355 194,00 €	29 839,00 €
54	EQUIPEMENTS SPORTIFS	33 376,46 €		
68	INFORMATIQUE	37 872,70 €	19 345,58 €	
69	ACQUISITION MOBILIERES ADMINISTRATIFS	4 216,46 €	1 124,63 €	
76	MOBILIERES MATERIELS SCOLAIRES	207,89 €	884,40 €	
77	DIVERS MATERIELS TECHNIQUES	39 136,94 €	589,82 €	
77	DIVERS MATERIELS POLICE MUNICIPALE	13 802,49 €	238,87 €	
9701	ACQUISITION DE VEHICULES	95 185,92 €		17 500,00 €
9801	ACQUISITION MARINE			
9803	JEUX DIVERS POUR ENFANTS	15 240,96 €	5 673,96 €	
0604	POSTES DE SECOURS + PLAGES NON CONCEDEES	4 031,12 €		
2011-01	AP-CP CUISINE CENTRALE	54 094,60 €		62 500,00 €
2018-03	AP-CP FLICHE BERGIS	16 116,00 €		
2020-01	BUDGET CITOYEN	- €		
2020-02	PLANTATIONS	83 790,00 €	11 434,08 €	
2020-03	NOUVEAU FOYER DES JEUNES	- €		
2020-04	ECLAIRAGE STADES ET TENNIS		42 468,14 €	
2020-05	FOYER DES ANCIENS			
		1 599 042,06 €	722 602,02 €	320 545,00 €

Les autres dépenses réelles correspondent au remboursement du capital de l'emprunt à hauteur de 49 466 € et l'attribution de compensation pour 209 915 €.

En opération d'ordre entre sections, l'amortissement des subventions a atteint 5 858 € et les travaux en régie ont été valorisés pour 49 997 €.

Les recettes réelles correspondent au FCTVA pour 115 000 €, la mise en réserve pour 588 109 € et la perception de subvention d'investissement pour 123 592 €.

Après avoir apporté toute précision utile et hors la présence de Monsieur le Maire, la Présidente demandera à l'Assemblée de bien vouloir approuver le Compte Administratif du budget principal 2020.

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Madame la 1^{ère} Adjointe ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU le compte administratif du budget principal 2020.

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS, ÉTANT PRÉCISÉ QUE M. CLAVE, M. DEZERAUD, M. LE PEN, MME MONTAGNY ET M. CALMET SE SONT ABSTENUS

- D'approuver le compte administratif 2020 du budget principal de la commune.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 12 Avril 2021, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire,

Gilles VINCENT